



École Élémentaire du Clos Joury
Avenue du Clos Joury
35650 Le Rheu
☎ 02 99 60 71 19
ecole.0352324L@ac-rennes.fr

Le Rheu, le 05/03/2015

COMPTE - RENDU du 2nd conseil d'école du 26.02.15

Etaient présent(e)s :

- ❖ M. LASSALLE, adjointe au maire,
- ❖ Mme PITOIS, conseillère municipale.
- ❖ M. DERRE, responsable Bâtiment-énergie-sécurité
- ❖ Mme MAHE-CECILIE, enseignante.
- ❖ Mme SOHIER, enseignante.
- ❖ M. NOTHEISEN, enseignant et directeur.
- ❖ Mme BONFILS, enseignante.
- ❖ Mme HOUSSAY, enseignante.
- ❖ M. BOUILLET, enseignant.

- ❖ Mme TOUPIN représentante des parents d'élèves
- ❖ M MARANGONI représentant des parents d'élèves.
- ❖ Mme HOUIX, représentante des parents d'élèves.
- ❖ Mme NGUYEN, représentante des parents d'élèves
- ❖ Mme MESCOFF, représentante des parents d'élèves.
- ❖ Mme PASCO, représentante des parents d'élèves.
- ❖ Mme KERLIDOU, représentante des parents d'élèves.
- ❖ Mme POTTIER, représentante des parents d'élèves.
- ❖ Mme LE PRE, responsable de site

Etaient excusé(e)s :

- ❖ M. BOVYN, Inspecteur de l'Education Nationale.
- ❖ M. CHENUT, maire de Le Rheu,
- ❖ Mme MAHEO, enseignante.
- ❖ Mme SOUCHET, enseignante.
- ❖ Mme BRUNE, enseignante.

- ❖ M. LE RAVALLEC, enseignant ZIL.
- ❖ Mme BELAUD-ROTUREAU, représentante des parents d'élèves.
- ❖ Mme BOUQUET, représentante des parents d'élèves.
- ❖ Mme ARS, représentante des parents d'élèves.

Avant de commencer, M. NOTHEISEN remercie tous les participants d'être présents au conseil d'école. Il propose également de changer l'horaire habituel des conseils d'école, du fait d'échanges informels entre participants.

Le vote fait état d'une unanimité pour 18h00-20h00, lors du conseil d'école du mardi 23/06.

Pour une plus grande aisance de lecture :

- sont en bleu et en gras, les termes apparaissant prioritaires dans la compréhension du thème traité.
- sont en rouge, les décisions du Conseil d'Ecole.

1/ Evolution des anciennes demandes depuis le 1^{er} conseil :

- Conseil d'élèves et APE

Les délégués ont remercié la mairie, lors du conseil des élèves du 25/03/2015 car toutes les anciennes demandes ont été prises en compte par les services techniques.

Mme PASCO remercie également la mairie pour la boîte aux lettres installée à côté de la salle périscolaire, demandée par l'Association de Parents d'Elèves : celle-ci servira à assurer un échange avec les familles, ainsi qu'à la remise d'argent et de documents de l'école à l'APE.

- Allée de la Bouvardière

Un policier municipal assure le ralentissement des voitures et le passage sécurisé des enfants.

A partir d'avril (retour de formation du 2nd policier), cette présence sera effective 3 matinées sur 5.

Les parents élus s'interrogent sur la pérennité d'un tel fonctionnement : pourquoi ne pas avoir instauré une zone 30, ou un ralentisseur ?

M. LASALLE explique que ceci relève de la compétence de Rennes Métropole, et qu'il n'apparaît pas pertinent d'installer un ralentisseur sur une voie de bus. Par ailleurs, la présence d'un policier semble plus dissuasive qu'un panneau « zone 30 ».

- Ménage

Les heures de ménage sur temps de vacances ont commencé durant celles de printemps : un bilan a été réalisé avec M. DERRE, en amont du conseil d'école.

Le bilan est positif mais il reste du travail à faire quant à la propreté du 2nd bâtiment.

- Prestataire informatique

Les problèmes informatiques n'ont nullement évolué depuis 5 ans, si ce n'est négativement :

- Aucune intervention n'a eu lieu depuis septembre sur les demandes formulées : accès à Internet, réseau défectueux, mises à jour...
- Un 4^{ème} état des lieux, en 5 ans, a été fait par Hervé Bertrand, nouveau référent des activités informatiques scolaires, de la mairie.
- Le contrat de maintenance qui avait été pointé du doigt est reconduit pour 6 mois : il ne prend toujours pas en charge les ordinateurs de l'école. Seul les ordinateurs de direction et de la responsable de site y sont intégrés.
- 2 ordinateurs portables n'ont jamais été rapportés par l'intervenant technique.

M. NOTHEISEN explique que la personne nommée en tant qu'intervenant technique, sur le domaine informatique dans les écoles, est en abandon de poste depuis janvier 2015, ce qui est une première explication.

L'équipe s'interroge sur l'hypothétique conclusion d'un problème qui existe depuis 5 ans.

M. LASSALLE souligne que l'abandon de poste a désorganisé un fonctionnement dont le financement était acté et qui devait permettre des interventions rapides dans les écoles : il faut reprendre de zéro.

M. NOTHEISEN conclut sur le fait qu'il serait nécessaire de répondre en premier lieu aux problèmes existants avant de se lancer dans la réflexion d'un projet éducatif de territoire incluant le volet informatique. En effet, en date du 06 novembre 2014, la mairie a fait part aux directeurs d'un tel souhait.

- Eclairage

Un premier projecteur éclairant la cour a été installé : il faut l'actionner depuis l'école.

Un second projecteur est demandé par les délégués, au niveau des parkings à vélo, et par les enseignants pour mieux visualiser la cour.

La question de l'éclairage sous le préau est soulevée puisque les luminaires sont régulièrement cassés par des visiteurs du week-end.

L'équipe enseignante propose que les lumières du préau soient désactivées le week-end.

- DISPLAY

La mairie du Rheu est engagée depuis 4 ans, dans le programme DISPLAY qui vise une économie d'énergie sur les bâtiments publics.

L'équipe enseignante souhaite trouver des solutions supplémentaires et aller plus loin :

- La porte du bâtiment 1 donnant sur la cour est ponctuellement laissée ouverte durant le temps du midi. Catherine LE PRE précise que les jeunes élèves ne peuvent pas l'ouvrir du fait de son poids.
- La porte du bâtiment 1 donnant sur les toilettes est ponctuellement laissée ouverte durant le temps de classe.

L'équipe propose d'inclure un mécanisme sur ces portes.

- Les chauffages du bâtiment 1 sont défectueux : les enseignantes font classe fenêtre ouverte !

M. DERRE indique qu'un changement aura lieu dans 2-3 semaines.

- L'équipe enseignante propose d'aménager la cour avec des poubelles de tri sélectif, notamment pour les déchets organiques qui pourraient finir dans le composteur de la cuisine centrale.

Cela permettrait également de donner sens aux activités de tri de déchets faites en classe.

La question est également posée du devenir du papier, élément très représenté à l'école.

2/ Nouvelles demandes et projets.

- Les effectifs actuels : beaucoup de variations !

Actuellement : 203 élèves + 2 arrivées en mars.

Moyenne de 25.6 avec les 2 inscriptions.

	CP	CP-CE1	CE1	CE2	CE2-CMI	CMI	CM2	CM2
Effectifs	25	25	26	28	25	28.5	24	23.5

L'équipe enseignante souhaite pointer la difficulté de relancer les projets, les fonctionnements de classe avec des arrivées constantes.

- Périscolaire : films

Les parents élus expliquent que des soucis d'adéquation entre âge et film proposé ont pu avoir lieu sur le temps méridien.

Catherine LE PRE explique qu'il s'agissait **d'un problème unique d'échange d'un DVD amené par un enfant.**

D'autre part, il est rappelé qu'à part quelques exceptions, tous les élèves de l'école ont moins de 10 ans, et sont donc concernés par toutes les recommandations du CSA.

M. NOTHEISEN souligne également que les délégués ont fait état d'un choix limité de films, qu'ils ont déjà tous vu depuis le CP.

Mme LE PRE répond qu'il s'agit souvent de sa collection personnelle et qu'il n'est pas prévu d'utiliser le budget périscolaire pour cela.

- Périscolaire : goûter

Les parents élus expliquent que les enfants se plaignent d'avoir encore faim, ou de pain rassis.

Mme LE PRE explique qu'il s'agit de pain CONGÈLE, et non rassis. Les services notent que très souvent les enfants ne finissent pas le goûter proposé, ou ne se sont pas inscrits à l'accueil périscolaire.

M. LASSALLE indique que le contrat précédent qui liait les services périscolaires avec un boulanger a dû être changé car le précédent fournisseur a eu des soucis de santé.

M. NOTHEISEN indique que les soucis d'inscription pourraient disparaître avec la mise en place du Portail Familles, présenté par M. LASSALLE, lors du précédent conseil d'école : il s'agira d'inscriptions 48 heures à l'avance, via le site Internet de la mairie, et modifiable pour souci de santé sur présentation d'un justificatif médical.

- Périscolaire : ateliers

Les parents élus demandent s'il est possible de retirer son enfant de l'école à 15h45 et de le ramener pour les ateliers à 16h15, afin de ne pas payer l'accueil périscolaire.

Mme LE PRE répond que non, pour des soucis d'organisation : cela obligerait à mobiliser du personnel sur la gestion individuelle des familles, plutôt que sur les activités des enfants.

M. NOTHEISEN rappelle que la réforme des rythmes scolaires n'a pas cette vocation : si les parents peuvent récupérer leurs enfants à 15h45, ils peuvent réaliser des activités avec eux. Mme HOUSSAY rajoute qu'il s'agissait de valoriser le temps des enfants, sur lequel les parents **ne pouvaient pas** être présents.

- Demandes sur la salle des maîtres

Les enseignants souhaitent un évier pour laver leur vaisselle du midi, dans la salle des maîtres, ainsi que des étagères pour organiser la pièce.

Ces demandes avaient été faites l'année dernière, en prévision du changement de salle.

- Projet de verger

Parce qu'il est difficile de faire prendre conscience aux enfants du cycle de vie d'un végétal, et parce que la cour du Clos Joury réserve des endroits inutilisés, [l'équipe enseignante a proposé à la municipalité d'implanter un verger.](#)

Dans un premier temps, il s'agit de 3 pommiers, plantés le 19/03 par l'équipe de Marc SABLE, avec une intégration du cycle de compost de la cantine.

[Concernant le devenir des pommes : puisqu'il n'y a pas de traçabilité des produits, elles ne pourront être consommées sur temps scolaire.](#)

[Par contre, un paragraphe sera ajouté en septembre au règlement intérieur expliquant que l'école ne sera pas responsable de la consommation possible faite par les familles, hors temps scolaire.](#)

En plus de cela, [un jardin partenarial](#) sera mis en place par des élèves de BTS du lycée Théodore MONOD, en lien avec les résidents du Clos Joury.

Nous pourrions peut-être participer à ce projet d'herbes aromatiques et de légumes.

- Investissements proposés à la mairie

1 photocopieur, en remplacement de l'actuel, obsolète.

2 buts et 1 filet amovibles, DECATHLON.

1 structure de jeux évolutive, avec demande aux ateliers municipaux.

4 vidéoprojecteurs.

1 banquette-bibliothèque pour les CP-CE1.

3/ Préparation de la rentrée 2015-2016.

- Les effectifs prévus : perspectives d'accueil.

Les prévisions sont à 196 élèves, actuellement.

Des familles ont pris contact pour l'année prochaine : [la 8^{ème} classe devrait être maintenue.](#)

- Les nouveaux programmes

De nouveaux programmes seront mis en place en maternelle dès la rentrée 2015-2016 visant un retour à la manipulation et à l'oralisation. La tendance est à moins anticiper le CP, afin d'assurer des fondamentaux de comportement et de perception avant d'entamer la lecture et le calcul.

La GS retourne complètement en cycle 1.

L'année 2016-2017 accueillera de nouveaux programmes en élémentaire et verra apparaître la première cohorte de CP avec ces nouveaux programmes de maternelle.

Dès lors, le cycle 2 s'étendra du CP au CE2, inclus.

Le cycle 3, du CMI à la 6^{ème}, inclus.

Le cycle 4, de la 5^{ème} à la 3^{ème} inclus.

En réalité pour les cohortes de CP, CMI et 5^{ème}, en 2015.

CE1, CM2 et 4^{ème} en 2016, et CE2, 6^{ème} et 3^{ème} en 2017.

4/ Premier point sur la fête des écoles 2015 : le 13 juin 2015.

Le livret de la Fête des écoles est en préparation, en attente des sponsors, pour avril.
Les carnets de tombola sont maintenus sous la forme habituelle.

Au programme :

- Défilé du collège Georges BRASSENS à l'école de la Gabillais, emmené par les élèves de CMI en musique !
- Restauration le midi.
- Activités et « spectacles » à partir de 14h00.

Fin de la réunion : 20h03